



# Rechercher une personne liée à la maternité de Bénouville

## 1 Qu'est-ce que la maternité de Bénouville ?

Ouvert de 1929 à 1985 au château de Bénouville, l'établissement est à la fois une maternité, une pouponnière et une garderie spécialisée pour enfants assistés. En 1949, un préventorium contre la tuberculose est ajouté, devenant institut médico-pédagogique en 1973.



## 2 Quelles informations posséder pour ce genre de recherche ?

- Le nom et le prénom de la personne concernée
- La date d'accouchement et/ou de naissance

## 3 Puis-je effectuer la recherche moi-même ?

- **Oui**, pour la partie administrative et les registres d'entrée et de sortie de la population
- **Non**, pour les dossiers du personnel, des mères et des enfants

## 4 Quels sont les documents intéressants ?

- **Dossiers du personnel** : 2249W/77-110
- **Suivi des mères** :
  - Registres d'entrée et sorties (1929-1980) : 2249W/143-171
  - Fiches de naissance, registre d'accouchement (1929-1972) : 2249W/184-191
  - Suivi des mères (1929-1981) : 2249W/213-416.
  - Bulletin d'accouchement (1929-1980) : 2249W/417-451, 2249W/679-694
- **Suivi des enfants** :
  - Suivi en pouponnière (1929-1937) : 2249W/695-699
  - Suivi en pouponnière (1949-1980) : 2249W/454-672
  - Registres d'entrées et sorties (1956-1980) : 2249W/195-197
  - Fiches d'enregistrements (1969-1979) : 2249W/211-212
  - Dossiers médicaux (1955-1978) : 2249W/205

## 5 Quels documents sont conservés par les Archives du Calvados ?

Toutes les sources ci-dessus sont conservées par les Archives du Calvados, avec quelques lacunes. Il faut venir aux Archives du Calvados pour consulter les documents.

## 6 Puis-je avoir accès à tous les documents ?

**Immédiatement** : si vous êtes la personne concernée  
**50 ans** : dossiers du personnel  
**120 ans, ou 25 ans après le décès** : dossiers des mères, bulletin d'accouchement et dossiers des enfants

## 7 Comment faire ?

- Faire une demande dans notre rubrique "Contactez-nous"
- Venir en salle de lecture
- *Cas d'une naissance sous X* : faire une demande auprès du Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP)

Calvados



LE DÉPARTEMENT

